Conditions générales de vente Cegape

INSCRIPTION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les formations inter-établissements sont notamment assurées dans nos locaux de Cegape, ou sur un autre site en région. Les formations en intra sont organisées au sein de l'établissement ayant commandé la session de formation ou dans un autre lieu à la charge de Cegape.

L'inscription du client est enregistrée, sous réserve des places disponibles jusqu'à 72 heures avant la formation, après envoi par le client du présent bulletin d'inscription et/ou du bon de commande par e-mail ou fax puis par courrier. En retour, pour les formations en intra, le client recevra la convention de formation en double exemplaire comportant notre numéro d'organisme de formation, dont une à nous retourner dûment signée. Pour les formations en inter, le bulletin d'inscription vaut convention de formation. Dix jours avant la session de formation, le client recevra la convocation, sur laquelle seront précisés les dates, horaires, lieu et plan d'accès. Enfin, une attestation de présence sera adressée lors de l'envoi de la facture.

À l'issue de la formation, un support de formation complet est remis à chaque participant. Ce support de qualité constitue un véritable ouvrage de référence facilitant la mise en application de la formation lors du retour en poste.

GARANTIE QUALITÉ

L'expérience acquise par Cegape depuis plus de 25 ans dans le domaine de la gestion des prestations spécifiques par les établissements de la Fonction publique assure au client une garantie totale de la qualité de nos prestations. Plus de 600 stages de formation et séminaires stratégiques spécialement destinés à l'ensemble de la Fonction Publique sont dispensés chaque année. Ces acquis nous permettent de garantir la qualité de nos interventions. En vertu de notre engagement qualité et dans un souci pédagogique, le stagiaire bénéficie, dans les mois qui suivent chaque session, d'un suivi post-formation à titre gracieux.

Cegape est agrée organisme de formation sous le n° 11752746875.

Cegape est référencé auprès de Data Dock sous l'identifiant 0027342

Enfin, Cegape est également certifié Qualiopi sous le n° 2020/88359.3 depuis le 12 octobre 2020 pour une durée de 4 ans.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Cegape a établi un règlement intérieur ainsi qu'une procédure pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap consultables sur notre site interne www.cegape.fr.

ANNULATION

Les annulations sont acceptées quatre semaines avant le début de la formation. Après cette date, en cas d'annulation ou d'absence à la formation, l'intégralité du prix de la formation sera due. Toutefois, les participants pourront toujours se faire remplacer, sous réserve d'en informer Cegape 72 heures avant le début de la formation.

Pour des raisons pédagogiques, Cegape se réserve le droit d'ajourner une session si un seuil minimum de stagiaires inscrits et confirmés par session de formation n'est pas atteint. Cegape s'engage alors à prévenir chaque stagiaire et chaque responsable de l'inscription, et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session, sachant que toutes les formations au catalogue sont programmées plusieurs fois dans l'année.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Tous les prix sont exprimés en euros. Les formations Cegape, s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle continue, sont exonérées de TVA.

Tout stage commencé est dû en entier.

Pour les formations inter-établissements, le prix comprend la formation, la documentation pédagogique, le suivi post-formation, le(s) déjeuner(s) et les pauses café.

Pour les formations intra-établissements, hors de Paris, les frais de déplacements et d'hébergement seront facturés en sus

Le Pass formation est valable pour l'établissement mentionné à la commande et pour une période de 12 mois glissants. Les jours de formation non utilisés à la fin de validité du Pass ne sont pas reportables. Les jours de formation inter à partir du 6e au 11e jour (en fonction de la formule choisie) seront facturés selon le prix catalogue.

Le Parcours métier ainsi que la (les) remises associée(s) sont valables pour l'établissement et le stagiaire mentionné à la commande, pour une période de 12 mois glissants et pour l'intégralité du parcours suivi.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Afin de traiter votre demande d'inscription et vous envoyer des informations commerciales, Cegape collecte vos données personnelles en qualité de responsable de traitement au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Seules les informations à caractère personnelles strictement nécessaires au traitement de votre inscription vous sont demandées et transmises à nos services.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition que vous pouvez exercer en adressant directement votre demande par email à l'adresse suivante : info@cegape.fr

CONFIDENTIALITÉ

Cegape s'engage à garder confidentiel les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature, auxquels nous pourrions avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus.

CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPÉTENCE

Les contestations relatives à l'application des présentes conditions et aux obligations qui en découlent seront, à défaut d'accord entre les parties, soumises au tribunal compétent.